FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.b.l. Association sans but lucratif

Etats financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019



Siège Social: F.C. Rodange 91 Asbl 9, Rue Jos Moscardo L-4840 Rodange

Tél.: +352 50 22 33 Email: info@fcr91.lu Les comptes bancaires :

BGL: LU73 0030 8895 2367 0000 BCEE: LU67 0019 7900 0080 6000

BIL: LU26 0020 1268 0910 0000

RAPPORT DE GESTION 2019 F.C. RODANGE 91

Recettes

Notre principale recette de notre club est le sponsoring une somme totale de 149255,00 € pour l'année 2019. Les différents subsides s'élèvent à un montant de 86311,00 €.

Les cotisations des membres se chiffrent à un montant de 37563.00 €.

Le marchandising, les recettes de la petite restauration et autres ventes diverses se chiffrent à un montant de 108401,00 €.

La caisse d'entrée aux matchs de l'équipe fanion est de 15031.00 €.

Les transferts des joueurs 34403,00 €

Les autres recettes se chiffrent à 18725,00 €.

Le Total des recettes pour l'année 2019 est de 449689,00 €.

Dépenses

Les indemnités des joueurs, entraîneurs, salariés du club et les charges sociales etc... représentent un coût de 338168,00 €.

Achat des marchandises tels que les boissons et alimentation pour la revente, les équipements sportifs, matériel sportif etc... représente un coût de 90929,00 €

Les intérêts bancaires, les taxes et autres chargent représentent un coût en 2019 de 8017,00 Autres charges se chiffrent à 121715,00 €

Les charges pour l'amortissements des immobilisations corporelles et les charges exceptionnelles se présentent à 100007,00 €

Le total des dépenses pour l'année 2019 est de 658836,00 €

Conclusion

Le total des recettes et des dépenses laisse un solde débiteur de 209147,00 €.

L'objectif du club dans les années à venir est de développer le marketing et les événements du club d'un niveau supérieur pour créer un solde créditeur.

Nos partenaires officiels :





















Au 31 décembre 2019, Fc Rodange 91 n'a aucun droit ni engagement hors le bilan. Les finances ont été préparés par le Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence Uefa.

Événements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire Covid-19 a un impact conséquent sur l'activité du club en 2020 sans avoir un impact sur les finances clôturés au 31 décembre 2019. Notamment à cause de nombreux événements annulés respectivement des matchs de championnat qui sont les principales recettes du club comme la Cavalcade à Pétange prévue le 21 mars 2020 ainsi que la journée des Sponsors prévu pour le 16 juillet 2020...

Fait à Rodange, le 19 juin 2020

Signature Président Semin Civovic

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.b.l.

FC Rodange 91 Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF				PASSIF			
	Note(s)	31.12.2019	31.12.2018		Note(s)	31.12.2019	31.12.2018
		EUR	EUR			EUR	EUR
Actif immobilisé		1,219	14,623	Capitaux propres	5	(335,604)	(126,457)
Immobilisations incorporelles		1,139	1,139	Résultats reportés		(126,457)	(117,306)
Immobilisations corporelles	2.2.2, 3	_	13,454	Résultat de l'exercice		(209,147)	(9,151)
Immobilisations financières		80	30	2000	127		
				Provisions	8	-	-
Actif circulant		20,015	5,998				
0. 1				Dettes	2.2.5, 6	242,458	238,633
Stocks Autres créances		97	-	Dettes envers les établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2.4, 4	12,149	2,947	dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à 1 an		41,767	205,155
done in disco residence est interieure est eguie a r un	2,2,4,4	12,112	2,517	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		117,743	203,133
Avoirs en banques, avoirs en compte				Dettes sur achats et prestations de services			
de chèques postaux, chèques et en caisse		7,866	3.051	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		33,577	22,951
			50.0000			N. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7.	
				Dettes envers Joueurs et Entraineurs		10,461	2,135
				Autres dettes		38,910	8,392
Comptes de régularisation	2.2.6,7	8,556	91,555	Comptes de régularisation	2.2.6,7	122,936	2
	2 2 2 2 2 2					a average sound	
Total de l'actif		29,790		Total du passif		29,790	112,176

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.b.l.

FC Rodange 91 Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2019

CHARGES	3	10120000	P	RODUITS	11111111111
007427.717500	31.12.2019	31.12.2018		31.12.2019	31.12.2018
	EUR	EUR		EUR	EUR
Charges de matériel	90,929	69,249	Chiffre d'affaires	340,581	334,480
Matériel et équipements	90,929	69,249	Cotisations des membres	37,563	182,557
			Entrées	15,031	16,222
Frais de personnel	338,168	260,287	Sponsors	149,255	41,000
Indemnités Joueurs	228,452	158,402	Transferts Joueurs	34,403	31,800
Traitements entraîneurs et autres	72,870		Ventes diverses	104,329	62,901
Transferts Joueurs	24,450	25,850			
Autres charges sociales	12,396	2,041			
Amortissements des immobilisations corporelles	13,454	(1 - 0)			
Autres charges d'exploitation	121,715	76,624	Autres produits d'exploitation	109,108	69,303
Compétitions			Activité commerciale:		
- Coûts des arbitres	4,623	5,384	- merchandising	4,072	1,795
- Redevances à l'association nationale	4,123	5,471	- buvette / Catering		
Frais de voyage et de représentation	35,460	13,672	Subsides:		
Entretien et nettoyage équipement sportif		-	- dons	11.1-1.25	2,000
Pharmacie, matériels médicaux	75	5,201	- subventions publiques	57,543	20,760
Publicité	3,531	8,553	- subventions FLF	28,768	44,088
Entretien & réparations	3,414	2,815	- subventions UEFA	111-01	-
Administration	7,226	6,466	Autres	18,725	660
Assurances	2,094	827	102232		
Locations immobilières et mobilières	20,081	15,251			
Frais audit + Frais comptabilité	13,834	182			
Autres	8,404	12,802			
Correction de valeur sur actifs circulant	18,850	_			
Dotation aux provisions	-	553			
Charges financières	8,017	6,774			
Charges exceptionnelles	86,553				
Résultat de l'exercice (gain)			Résultat de l'exercice (perte)	209,147	9,151
TOTAL DES CHARGES	658,836	412,934	TOTAL DES PRODUITS	658,836	412,934

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

FOOTBALL CLUB RODANGE 91 A.s.b.l.

Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2019

FC Rodange 91 Flux de trésorie pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2019

Rapprochement entre le bénéfice d'exploitation et les flux de trésorerie opérationnels	Notes	2019 EUR
Résultat de l'exercice		- 209,147
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie Dotations aux amortissements Correction de valeur sur actif circulant Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles l'joueurs Impact net sans incidence sur la trésorerie		13,454
Flux de trésorerie provenant des activités operationnelles Variation du stocks Variation des créances Variation des comptes de régularisation Actif Variation des dettes Variation des comptes de régularisation Passif Variation des provisions Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles		- 9,202 82,999 3,825 122,936 - 200,558
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs Sorties de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non fi Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non fi		- - - 50 - - - - - 50
Flux de trésorerie provenant des activités de financement Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie		4,815
Variation effective sur base du bilan:		4,815

Note 1 - Généralités

Le Football Club Rodange 91 (ci-après " le Club") a été constitué le 30 avril 1991 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à Rodange, 9, rue Jos Moscardo.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre 2019.

L'activité principale du Club est le football.

Le Club a pour objectif la création d'équipes sportives pouvant exercer tout genre de sport physique moderne et plus particulièrement le football.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joint ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé.

2.1 Principes généraux (suite)

Le Conseil d'administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le Club ne pratique pas l'activation séparée des frais de transfert de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

2.2.4 Valorisations des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.5 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur de remboursement.

2.2.6 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les charges et les produits reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.7 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Note 3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériel de transport et de mobiliers.

	2019 EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice Entrées au cours de l'exercice	16,433
Sorties au cours de l'exercice Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	16,433
Corrections de valeur au début de l'exercice Corrections de valeur de l'exercice Reprises de corrections de valeur des exercices antérieurs Corrections de valeur à la fin de l'exercice	$ \begin{array}{r} (2,979) \\ (13,454) \\ \hline 0 \\ (16,433) \end{array} $
Valeur nette à la fin de l'exercice	0
Valeur nette au début de l'exercice	13,454

Note 4 - Autres créances

Au 31 décembre 2019, le poste « autres créances » est composé de créances sur sponsoring et subsides d'un montant de EUR 10,549 (EUR 2,947 en 2018).

Le Club a une créance issue d'activités de transfert de joueurs d'un montant de EUR 1,600 (0 en 2018).

Note 5 - Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 6 - Dettes

Les dettes se composent comme suit :

	2019 EUR	2018 EUR
Dettes envers des établissements de crédit	159,510	205,155
Dettes envers les joueurs et entraineurs	10,461	2,135
Dettes envers les fournisseurs	33,577	22,951
Autres dettes	<u>38,910</u>	<u>8,392</u>
	$242,\!458$	<u>238,633</u>

Les dettes envers les établissements de crédit correspondent à des découverts bancaires ainsi qu'un crédit bancaire contracté en juillet 2018 pour une durée de 4 ans. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à EUR 100,000 et le solde au 31 décembre 2019 s'élève à EUR 68,287 (EUR 92,450 en 2018).

Les joueurs jouant actuellement au club ont confirmé avoir reçu les indemnités au titre de 2019 en 2020.

Le club n'a pas de dette issue de transferts de joueurs au 31 décembre 2019 (EUR 0 en 2018).

Les autres dettes comprennent un prêt contracté entre le Club (l'emprunteur) et son président (le prêteur) au 31 décembre 2019. Le montant du prêt s'élève à EUR 32,048. Ce prêt n'a pas de date d'échéance et est sans intérêt.

Pendant l'exercice 2019, le Club a payé des indemnités pour un montant total de EUR 6,191 en faveur d'agents de joueurs.

Note 7 - Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont constitués de produits constatés d'avance sur les subsides et le chiffre d'affaires ainsi que de charges constatées d'avance.

Note 8 - Litiges

Le Club n'est pas engagé dans des litiges éventuels et / ou en cours.

Note 9 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2019, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 10 - Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire du Covid-19 a eu un impact conséquent sur l'activité du club en 2020 sans avoir un impact significatif sur les finances clôturées au 31 décembre 2019. De nombreux événements ont été annulés notamment les matchs de championnat, la Cavalcade à Pétange, la journée des sponsors. L'impact de tout cela est suivi de près par le conseil d'administration mais ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.